

**GATINEAU**

**POUR**

**LA**

**VIE**

# Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023-2027

Les grandes actions sous la perspective des  
obligations légales et du niveau de service



## Mise en contexte

- La présentation effectuée au comité plénier du 29 juin 2022 concernant le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023-2027 (SCRSI) a fait état du résultat des travaux de révision du SCRSI ainsi que des recommandations du Service de sécurité incendie de Gatineau.
- Le 5 juillet 2022, le conseil municipal adoptait la résolution numéro CM-2022-535 autorisant « *le Service de sécurité incendie de Gatineau à tenir une consultation publique sur le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023-2027, tel que le prévoit l'article 18 de la Loi sur la sécurité incendie* ».
- La volonté du conseil municipal : présentation des grandes actions de la révision du SCRSI sous l'angle des obligations légales et du niveau de service.

## Objectifs de la présentation

- Présenter les grandes actions des recommandations du Service de sécurité incendie de Gatineau pour la révision du SCRSI 2023-2027, sous l'angle des obligations légales et du niveau de service;
- Rappeler aux membres du conseil municipal les justifications et les références sur lesquelles sont basées les grandes actions recommandées dans le SCRSI 2023-2027;
- Obtenir l'aval du conseil municipal afin d'inclure les grandes actions au SCRSI 2023-2027 qui seront présentées lors de la consultation publique.

## Plan de présentation

1. Présentation des grandes actions du SCRSI 2023-2027.
2. Grandes actions du SCRSI 2023-2027 - Obligations légales de la loi sur la sécurité incendie (LSI).
3. Grandes actions du SCRSI 2023-2027 - Obligations légales en santé et sécurité au travail (SST).
4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027 – Niveau de service.
5. Grandes actions du SCRSI 2023-2027 – Aspects financiers.
6. Recommandation.
7. Période de questions.

# 1. Présentation des grandes actions du SCRSI 2023-2027

## Les principales actions du SCRSI 2023-2027

Ajout d'une autopompe-échelle, d'un lieutenant et de deux pompiers par équipe de travail (12) à la caserne actuelle du secteur d'Aylmer.

Planifier la construction et la mise en service d'une nouvelle caserne.

Ajout de ressources et optimisation des processus à la division prévention.

Mise en place d'une équipe de sauvetage rapide pour les pompiers en détresse, et ce, en qualifiant une équipe de pompiers en recherche et sauvetage en milieu urbain.

Ajout d'un pompier par équipe (12) à la caserne 7 (475, avenue du Cheval-Blanc)

Ajout d'équipements de désincarcération aux casernes d'Aylmer et de Buckingham.

## 2. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Obligations légales de la loi sur la sécurité incendie

Ajout d'une autopompe-échelle, d'un lieutenant et de deux pompiers par équipe de travail (12) à la caserne actuelle du secteur d'Aylmer

Planifier la construction et la mise en service d'une nouvelle caserne sur le chemin McConnell près du chemin Vanier

#### **Justification :**

- Atteindre les objectifs 2 et 3 des orientations ministérielles de la LSI.
- 44% des risques du secteur d'Aylmer sont non couverts selon les normes prévues aux orientations ministérielles de la LSI.
- La densification de l'occupation du territoire a pour effet d'augmenter le nombre de risques plus élevés nécessitant un plus grand nombre de pompiers pour la force de frappe.
- La croissance prévue dans l'ouest de la ville augmentera le nombre de risques non couverts.

## 2. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Obligations légales de la loi sur la sécurité incendie (suite)

Ajout d'une autopompe-échelle, d'un lieutenant et de deux pompiers par équipe de travail (12) à la caserne actuelle du secteur d'Aylmer

Planifier la construction et la mise en service d'une nouvelle caserne sur le chemin McConnell près du chemin Vanier

#### Références :

- ✓ Orientations ministérielle de la loi sur la sécurité incendie :
  - Objectif 2 pages 43 à 52;
  - Objectif 3 pages 52 et 53.
- ✓ Tableau d'intervention efficace du Groupement technique des assureurs auquel réfère les orientations ministérielles.

## 2. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Obligations légales de la loi sur la sécurité incendie (suite)

Ajout de ressources et optimisation des processus de la division prévention

#### Justification :

- Atteindre les orientations ministérielles de la LSI et du Guide relatif à la planification des activités de prévention du ministère de la Sécurité publique.
- Lors du premier SCRSI en 2006, les besoins en effectifs de la division prévention ont été analysés. Depuis, la Ville de Gatineau a subi une forte croissance du nombre de risques avec une augmentation de 20 000 risques.
- Comparativement aux autres villes, le SSIG a un déficit important de ressources affectées à la prévention, par exemple : Laval 26, Longueuil 25 et Gatineau 16. Ces villes prévoient également augmenter leurs nombres de ressources dans leur schéma actuel.

## 2. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Obligations légales de la loi sur la sécurité incendie (suite)

Ajout de ressources et optimisation des processus de la division prévention

#### Justification (suite) :

- Présentement, le Service de sécurité incendie de Gatineau ne parvient pas à atteindre les obligations légales en matière d'inspections périodiques.
- La densification de l'occupation du territoire a pour effet d'augmenter la proportion de risques plus élevés à inspecter périodiquement.
- Le nombre de ressources additionnel a été déterminé lors d'une étude Kaizen réalisée avec une firme externe.

## 2. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Obligations légales de la loi sur la sécurité incendie (suite)

Ajout de ressources et optimisation des processus de la division prévention

#### Références :

- ✓ Orientations ministérielles de la loi sur la sécurité incendie - Page 29, section 2.3.3.
- ✓ Guide relatif à la planification des activités de prévention – page 35, section 2.5.

### 3. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

#### Obligations légales en lien avec la SST

Mise en place d'une équipe de sauvetage rapide pour les pompiers en détresse, et ce, en qualifiant une équipe de pompiers en recherche et sauvetage en milieu urbain

#### Justification :

- La norme NFPA<sub>1</sub> 1710<sub>2</sub> exige la disponibilité d'une équipe de sauvetage rapide composée d'un officier et de trois pompiers, et ce, lorsqu'il y a plus de deux équipes de pompiers déployées à l'intérieur d'un bâtiment en flamme.
- La CNESST s'est positionnée à l'effet qu'elle s'attend à ce que les employeurs respectent la norme NFPA 1710.

<sup>1</sup> NFPA – National fire protection association

<sup>2</sup> NFPA 1710 – Norme pour l'organisation et le déploiement des opérations d'extinction d'incendie, des opérations médicales d'urgence et des opérations spéciales au public par les services d'incendie temps plein.

### 3. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

#### Obligations légales en lien avec la SST (suite)

Mise en place d'une équipe de sauvetage rapide pour les pompiers en détresse, et ce, en qualifiant une équipe de pompiers en recherche et sauvetage en milieu urbain

#### Justification (suite) :

- Lors du combat d'un incendie, les pompiers du Service de sécurité incendie de Gatineau ne possèdent pas tous les équipements et la formation nécessaires pour secourir un collègue coincé dans un effondrement de structure.
- Parmi 10 grandes villes du Québec, 6 d'entre elles ont des équipes dédiées à cette tâche et 4 villes, incluant Gatineau, ont un projet à cette fin pour 2022-2023.

### 3. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

#### Obligations en lien avec la SST (suite)

Mise en place d'une équipe de sauvetage rapide pour les pompiers en détresse, et ce, en qualifiant une équipe de pompiers en recherche et sauvetage en milieu urbain

#### Références :

- ✓ Orientations ministérielle de la loi sur la sécurité incendie - Page 34.
- ✓ Avis de correction de la CNESST (Ville de Montréal et Ville de Shawinigan).
- ✓ Norme NFPA 1710 article 3.3.53.
- ✓ Norme NFPA 1407<sub>3</sub> article A.7.14.1.

<sup>3</sup>NFPA 1407 - Norme pour la formation des équipes d'intervention rapide des services d'incendie

## 4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Niveau de service

Ajout d'un pompier par équipe (4) à la caserne 7 (475, avenue du Cheval-Blanc)

#### Justification :

- Les orientations ministérielles de la LSI et la CNESST s'attendent à ce que la norme NFPA 1710, plus précisément par rapport au nombre minimum de 4 pompiers requis afin de procéder à une attaque intérieure, met en relief la non-disponibilité d'un pompier lorsque ce dernier est affecté à la conduite d'une autopompe-citerne sur un appel différent de celui de l'autopompe de sa caserne.

## 4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Niveau de service (suite)

Ajout d'un pompier par équipe (4) à la caserne 7 (475, avenue du Cheval-Blanc)

#### Justification (suite) :

- La caserne 7 est munie d'une autopompe et d'une autopompe-citerne et est dotée de 4 pompiers pour répondre aux appels. Lorsque l'autopompe-citerne est appelée à intervenir dans un autre secteur de la ville, la caserne 7 se retrouve alors avec un effectif de 3 pompiers. Si, au même moment où l'autopompe-citerne est affectée à un appel, survient un appel pour l'autopompe, celle-ci sera à ce moment déployée avec seulement 3 pompiers au lieu de 4. Dans cette situation, à l'arrivée sur les lieux de l'intervention, ces derniers ne peuvent pas procéder à une attaque intérieure puisqu'ils n'ont pas le nombre d'effectifs minimal pour procéder à l'attaque intérieur.

## 4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Niveau de service (suite)

Ajout d'un pompier par équipe (4) à la caserne 7 (475, avenue du Cheval-Blanc)

#### Références :

- ✓ Orientations ministérielle de la loi sur la sécurité incendie - Page 34.
- ✓ Norme NFPA 1710 article 5.2.3.1 et 5.2.3.1.1.
- ✓ Norme NFPA 1500<sub>4</sub> article 8.8.2.

<sub>4</sub>NFPA 1500 – Norme sur le programme de sécurité, de santé et de bien-être au travail des services d'incendie.

## 4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Niveau de service (suite)

Ajout d'équipements de désincarcération aux casernes d'Aylmer et de Buckingham

#### Justification :

- La situation géographique des casernes 1 (secteur d'Aylmer) et 8 (secteur de Buckingham) situées aux extrémités de la Ville de Gatineau occasionne une problématique notamment lorsque l'autopompe munie d'équipements de désincarcération de ces casernes est déployée en intervention et, qu'au même moment, survient une intervention nécessitant les équipements de désincarcération. Le délai d'acheminement des équipements de désincarcération risque d'être anormalement long par rapport aux autres casernes sur le territoire.

## 4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Niveau de service (suite)

Ajout d'équipements de désincarcération aux casernes d'Aylmer et de Buckingham

#### Justification (suite) :

- Un délai anormalement long pour amorcer une désincarcération peut nuire aux chances de survie d'un polytraumatisé en n'optimisant pas l'heure d'or.
- L'heure d'or est un concept de médecine d'urgence qui mentionne que « la plupart des blessés graves (polytraumatisé, ou bien victime d'une hémorragie interne) meurent dans les premières heures et qu'on a donc un taux de survie optimal si la victime se retrouve sur une table d'opération dans l'heure qui suit l'accident ».

## 4. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Niveau de service (suite)

Ajout d'équipements de désincarcération aux casernes d'Aylmer et de Buckingham

#### Référence :

- ✓ <https://muhc.ca/trauma/page/golden-hour>

## 5. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Aspects financiers par type d'obligations

#### Les principales actions du SCRSI 2023-2027

Actions	Type d'obligations	Coûts
Ajout d'une autopompe-échelle, d'un lieutenant et de deux pompiers par équipe de travail (12) à la caserne actuelle du secteur d'Aylmer.	Légale – LSI	4 458 300\$
Ajout de ressources et optimisation des processus à la division prévention.	Légale – LSI	1 959 549\$
Planifier la construction et la mise en service d'une nouvelle caserne.	Légale – LSI	30 769 780\$
Mise en place d'une équipe de sauvetage rapide pour les pompiers en détresse, et ce, en qualifiant une équipe de pompiers en recherche et sauvetage en milieu urbain.	Légale - SST	5 331 537\$
Ajout d'un pompier par équipe à la caserne 7 (475, avenue du Cheval-Blanc)	Niveau de service	558 704\$
Ajout d'équipements de désincarcération aux casernes d'Aylmer et de Buckingham	Niveau de service	146 000\$

## 5. Grandes actions du SCRSI 2023-2027

### Aspects financiers par type d'obligations (suite)

#### Coûts des principales actions du SCRSI 2023-2027

Type d'actions	Coûts
Obligations légales	42 619 167 \$
Niveau de service	704 518 \$
Total	43 323 686 \$

## 6. Recommandation

### CP-SSIG-2022-002

Autoriser le Service de sécurité incendie de Gatineau d'inclure au schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023-2027, les grandes actions suivantes :

1. Ajout d'une autopompe-échelle, d'un lieutenant et de deux pompiers par équipe de travail (12) à la caserne actuelle du secteur d'Aylmer.
2. Planifier la construction et la mise en service d'une nouvelle caserne.
3. Ajout de ressources et optimisation des processus à la division prévention.
4. Mise en place d'une équipe de sauvetage rapide pour les pompiers en détresse, et ce, en qualifiant une équipe de pompiers en recherche et sauvetage en milieu urbain.
5. Ajout d'un pompier par équipe (12) à la caserne 7 (475, avenue du Cheval-Blanc).
6. Ajout d'équipements de désincarcération aux casernes d'Aylmer et de Buckingham.

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS